



# INFO PARENTS



Journal de l'école Ludger-Duvernay

Janvier 2019

## MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir notre parution de janvier de l'Info parents! Nous profitons de l'occasion pour vous réitérer nos meilleurs souhaits pour l'année nouvelle, qu'elle soit empreinte de douceur, de paix et d'amour. Nous vous souhaitons de réserver à votre horaire un temps de qualité à passer avec votre enfant, loin des appareils électroniques qui altèrent notre qualité de présence. Comment? En jouant avec lui à un jeu de société, en faisant un sport d'hiver avec lui, en lui racontant une histoire avant de dormir... Nous portons aussi à votre attention toute l'importance de travailler en collégialité avec nous pour assurer le plein épanouissement de votre enfant dans son milieu de vie. Vos encouragements l'aideront à maintenir un bon niveau de motivation scolaire.

Bonne lecture!

Hélène LaRoche, directrice

Audrée Charbonneau, directrice adjointe

## Dates importantes

### **Prochaine rencontre du conseil d'établissement :**

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le mardi 29 janvier 2019 à 19 h 00.

### **Prochaine rencontre de l'OPP :**

La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le mardi 15 janvier 2019 à 19 h 00.

### **Prochaines journées pédagogiques :**

La prochaine journée pédagogique est prévue le 28 janvier 2019. La journée flottante du 29 janvier sera une journée de classe en remplacement de la journée du 1<sup>er</sup> octobre.



## Inscription des élèves pour 2019-2020

La période officielle d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2019-2020 se déroulera au cours des semaines du 4 et du 11 février 2019 selon les modalités suivantes :

Pour les élèves qui fréquentent présentement l'école Ludger-Duvernay, les inscriptions se feront en ligne comme l'an passé. Soyez à l'affût des futures communications.

Les parents des futurs élèves de maternelle devront se rendre à l'école pour y inscrire leur enfant, entre 8 h 30 et 11 h 30 ou entre 13 h 00 et 15 h 30.

Pour les nouvelles inscriptions, l'original du certificat de naissance GRAND FORMAT, sur lequel doit figurer le nom des parents, et une preuve de résidence (compte de taxes, d'électricité, etc.) sont obligatoirement requis. Aucune inscription ne sera complétée sans ces documents.

Pour toutes questions concernant l'inscription, nous vous invitons à lire le document Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2019-2020, disponible sur le site de la Commission scolaire des Patriotes (<http://www.csp.ca>).

## Passage primaire- secondaire

La directrice adjointe de l'école secondaire le Carrefour, madame Josyane Charron, viendra distribuer les feuilles d'inscription aux élèves de 6<sup>e</sup> année au début du mois de février 2019. **Cette inscription doit se faire même si votre enfant est inscrit et accepté dans une autre école (publique ou privée).**



### Hiver en plein air!

L'hiver, les récréations sont tellement agréables lorsque nous sommes bien habillés! Voici quelques conseils pour en profiter pleinement :

- Plusieurs épaisseurs minces de vêtements amples permettent de conserver la chaleur du corps tout en favorisant la circulation de l'air.
- Le corps réduit sa circulation sanguine à ses extrémités lorsqu'il a froid, le port de bottes et de mitaines est essentiel (les mitaines étant plus chaudes que les gants puisque les doigts ne sont pas séparés).
- Il est important de porter une tuque, car la plus grande perte de chaleur (70%) survient au niveau de la tête.
- S'il fait très froid, mettre un foulard couvrant la bouche pour protéger les poumons de l'air froid.
- Le port de pantalons de neige est fortement recommandé, car même si les enfants ne se roulent ou ne jouent pas dans la neige, ils entrent souvent mouillés de la récréation (des chevilles aux genoux).

### Exposition des enfants au grand froid

Lors de froids intenses, nous devons décider si les enfants peuvent profiter du grand air à l'extérieur ou s'il est préférable de les garder à l'intérieur. Pour éclairer notre décision, nous suivons les recommandations prescrites par l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie, de la Société canadienne de pédiatrie et d'Environnement Canada. Ces derniers mentionnent qu'il y a danger lorsque la température atteint  $-25^{\circ}\text{C}$  ou lorsque l'indice de refroidissement éolien amène celle-ci à  $-28^{\circ}\text{C}$ . Alors, le risque d'engelure augmente très rapidement. Nous portons aussi une attention particulière à l'état de la cour. Nous vous rappelons d'inciter vos enfants à la prudence dans leurs déplacements lorsque les trottoirs et les rues sont glacés.

### Rappel protocole allergies alimentaires

Voici l'information contenue dans *Le petit guide de Ludger-Duvernay* à propos de notre politique alimentaire et des allergies :



#### **1. Lors d'activités d'école (Noël, Pâques...)**

Si l'école sert une collation spéciale à l'ensemble des élèves, une lettre informera les parents de ce qui sera servi. Les parents qui refuseront que leur enfant mange la collation offerte par l'école auront la responsabilité d'informer l'enseignant et de fournir une collation à leur enfant.

#### **2. Lors d'activités de classe (thématique, dégustation...)**

Les enseignants informent les parents de ce qui sera servi aux enfants et demandent par écrit l'autorisation de leur en donner. Si le parent refuse, celui-ci est responsable de fournir à l'élève les aliments.

#### **3. Lors de collations spéciales**

En tout temps, tous les élèves ayant une allergie alimentaire devront apporter leur collation.

Note : Malgré ces précisions, il reste important de sensibiliser tous les élèves à cette réalité. C'est une responsabilité partagée.

**Lorsque vous souhaitez envoyer une collation spéciale aux élèves de la classe de votre enfant, il est primordial de prendre d'abord entente avec son enseignant, afin qu'il puisse appliquer les mesures préventives prévues au protocole.**

### Les départs hâtifs

Si votre enfant doit **exceptionnellement** quitter l'école plus tôt, veuillez vous présenter au secrétariat cinq à dix minutes à l'avance afin de permettre un délai pour son appel, son habillage et son déplacement dans l'école, et ce, même si vous aviez avisé l'enseignant de son départ au préalable.

Nous demandons également votre collaboration afin d'éviter les départs pendant les récréations soit entre 10 h 20 et 10 h 40 le matin et entre 14 h 15 et 14 h 35 en après-midi.

### Petits trucs pour encourager la responsabilisation et développer la maturité

- Donnez à votre enfant des responsabilités dans la maison, à la mesure de ses capacités. Il se sentira alors de plus en plus grand, impliqué et compétent. Cela l'aidera à s'impliquer aussi dans son travail à l'école.
- Favorisez une structure stable, une routine constante. Votre enfant s'y sentira à l'aise, sécurisé et capable de prévoir ce qui s'en vient. Encore une fois, il pourra être compétent dans sa routine en répétant souvent les mêmes gestes dans le même ordre. Cela a un impact sur l'estime de soi et sur la confiance en soi.
- Demeurez constants dans vos demandes et soyez conséquents dans vos réactions.

Être parent, c'est un défi de tous les jours, vous avez besoin de trucs ou de soutien? Visitez le site du ministère de la Famille à [premiereressource.com](http://premiereressource.com). Il s'agit d'une ressource d'aide directe aux parents.

## Des nouvelles du service de garde Pirouette

### Activités d'hiver

Comme l'hiver est enfin arrivé, voici les consignes de sécurité ainsi que les règles qui ont été rappelées aux enfants qui dînent à l'école :

**Les pelles** : Nous avons plusieurs pelles afin de construire des forts. Cependant, celles-ci doivent être utilisées de façon sécuritaire. De plus, les enfants n'ont pas l'autorisation d'apporter leur pelle de la maison.

**Mini hockey** : Nous avons aussi des ensembles de mini hockey. La règle pour pouvoir y jouer est de porter des lunettes de sécurité. Nous en avons également, mais pas en nombre suffisant pour un très grand groupe. Les enfants ont le droit d'apporter leur bâton de mini hockey de la maison ainsi que leur paire de lunettes de sécurité, s'ils le désirent.

**Appel de candidatures** : Nous aimerions nous constituer une banque de remplaçants pour effectuer la surveillance des dîneurs et des élèves du service de garde pour la période du midi. Nous invitons les personnes intéressées à donner leur nom à Carole Thiffeault, responsable du service de garde.

Nous vous invitons à consulter le lien suivant sur le site Web, pour avoir accès aux documents du service de garde : <http://ludgerduvernay.csp.qc.ca/services/>.

Carole Thiffeault, responsable du service de garde

(450) 645-2341 poste 6290

### Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence a pour objet de prévenir et de contrer toutes les formes d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et d'un membre du personnel de l'école.

Il prévoit, notamment, une analyse de la situation de l'école, des mesures de prévention, des mesures visant à favoriser la collaboration des parents, les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte ainsi que les mesures de soutien et d'encadrement, de même que les sanctions disciplinaires applicables.

Toute personne peut signaler une situation d'intimidation ou de violence en écrivant à [agissons.ludger-duvernay@csp.qc.ca](mailto:agissons.ludger-duvernay@csp.qc.ca).

### Info Construction

Les travaux d'excavation pour l'agrandissement de l'école Ludger-Duvernay sont maintenant commencés. Nous vous remercions de votre collaboration pour respecter les zones de travaux, de circulation et le débarcadère dans le secteur. Vous pouvez suivre l'évolution des travaux de l'école sur le site de l'établissement - <http://ludgerduvernay.csp.qc.ca>.





# JANVIER 2019

Calendrier scolaire – École Ludger-Duvernay



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 	2 	3 	4 	5
6 Semaine A →	7	8	9	10	11	12
13 Semaine B →	14	15 Atelier à l'école (Prof. Dino) 2 <sup>e</sup> année  Rencontre OPP 19 h 00	16	17	18 )	19
20 Semaine A →	21	22	23 Atelier à l'école (Fous de nature) 4 <sup>e</sup> année	24	25	26
27 Semaine B →	28 Journée Pédagogique 	29 Journée de classe  Rencontre CÉ 19 h 00	30	31		

